

CERTIFICAT EN ARTS VISUELS

Informations sur le choix de cours - Automne 2025

L'inscription aux activités pédagogiques de l'automne se fait en ligne du 11 juin au 2 juillet 2025.

Inscrivez-vous dès que possible pour réserver votre place !

Rendez-vous à [Comment s'inscrire](#).

Des questions ? Consultez la [Foire aux questions](#).

Le **CERTIFICAT EN ARTS VISUELS** comporte **quatre cours obligatoires et six cours à option**. Vous devez faire au moins un cours du bloc théorie (au plus trois) et au moins trois cours du bloc pratique (au plus cinq).

Voici la liste des cours offerts à l'automne :

Voir horaire ci-dessous

Cours obligatoires : ART 111 Arts visuels : langages et techniques (aut. seulement)
ART 114 Projet de création I (aut. seulement)

Cours à option

Bloc théorie : ART 209 Les grands courants artistiques
ART410 Arts et technologies : fondements et enjeux

Bloc pratique : ART 205 Approche picturale
ART 206 Approche sculpturale
ART 213 Dessin : technique de base
ART 220 Vidéo d'art
ART 226 Photo : Langage et techniques
ART 242 Infographie
ART 314 Atelier du livre d'artiste
ART 317 Activité d'apprentissage en milieu professionnel
ART 413 Art et interactivité

IMPORTANT !

Nous vous demandons de respecter la période d'inscription en ligne. Les cours ne présentant pas assez d'inscriptions à la fin de cette période seront annulés.

Pour vérifier la confirmation de votre choix de cours, consultez votre dossier étudiant sur Internet. Pour obtenir de plus amples renseignements sur votre programme d'études, nous vous invitons à consulter la [fiche signalétique](#) ou les [dossiers pédagogiques](#).

Responsable de programme
Josianne.bolduc@usherbrooke.ca
819 821-8000 poste 63669
Bureau A3-237 de la Flsh.

Horaire d'été: lundi, mercredi, 9h à 16h (bureau) et jeudi, 9h à 16h (à distance).
Vacances : du 21 juillet au 8 août.

Secrétariat des études
Yanick Lemelin, 819 821-8000 poste 63205
Bureau A4-159 de la Flsh.

Accueil des nouveaux étudiants et nouvelles étudiantes du
Département des arts, langues et littératures (DALL)
Mercredi 3 septembre - 9 h à 12 h
Lieu : le numéro du local sera indiqué sur l'[horaire](#).

Présentation du département - Informations importantes pour bien démarrer vos études au DALL
Rencontres par programmes avec les responsables de programmes

Horaire des activités pédagogiques du programme

DÉPARTEMENT DES ARTS, LANGUES ET LITTÉRATURES

AUTOMNE 2025

CERTIFICAT EN ARTS VISUELS

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI et/ou DIMANCHE
8 h 50 à 12 h	■ * ART111 LIMITE : 20 Arts visuels : langages et techniques Local : A3-004	■ * ART 114 LIMITE : 25 Projet de création I Local : A3-004	* ART 205 LIMITE : 24 Approche picturale Local : A3-004	* ART 226 LIMITE : 25 Photo : langages et techniques Local : A3-004	* ART 314 LIMITE : 25 Atelier du livre d'artiste 10 octobre 9 h à 16 h (Visite à Montréal)	* ART 314 Limite : 25 Atelier du livre d'artiste Local : A3-004 13-14 septembre 9 h à 16 h 11 octobre 9 h à 16 h 1-2 novembre 9 h à 16 h 6 décembre 9 h à 12 h
13 h à 15 h 50	* ART 242 LIMITE : 45 Infographie Local : A4-255 Voir exercices facultatifs Lundi 16h à 18h50	* ART 220 LIMITE : 24 Vidéo d'art Préalable connaissance de l'environnement Windows Local : A4-274 Voir exercices facultatifs Lundi 16h à 18h50	* ART 410 LIMITE : 45 Arts et technologies : Fondements et enjeux Local : A3-004	* ART 413 Art et interactivité LIMITE : 20 Local : A3-004		
16 h à 18 h 50	* ART 220, 242 Exercices pratiques (facultatif) Laboratoire : A4-274	* ART 206 LIMITE : 20 Approche sculpturale Local : A3-004	* ART 314 Limite : 25 Atelier du livre d'artiste 27 août (plan de cours) A3-003	* ART 213 LIMITE : 25 Dessin : techniques de base Local : A3-004		
19 h à 21 h 50	* ART 209 LIMITE : 45 Les grands courants artistiques Local : A3-004					

Remarques : * Activités ouvertes à tous ■ Activités obligatoires ▲ Appareil photo numérique avec possibilités manuelle et automatique

N.B. : Veuillez noter que les activités pédagogiques du CEAV peuvent requérir des frais de matériel, de livres, de photocopies, d'impressions, de visites d'expositions et de rencontres d'artistes lesquels seront précisés lors de la première activité